



ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MARS 2018

----- RAPPORT FINANCIER CONCERNANT LES COMPTES DE 2017

Les comptes de l'année 2017 sont présentés sous la même forme que ceux des années précédentes et comprennent le bilan, le compte de résultat, le compte emploi ressources et l'annexe aux comptes annuels.

Le budget 2018 est présenté séparément.

1. Situation de la Fédération durant l'exercice écoulé :

LE BILAN

ACTIF

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Inchangées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Suite à un changement de méthode comptable, les immobilisations corporelles concernant le patrimoine immobilier inscrites l'an dernier sur la ligne "constructions" ont été scindées en deux afin de faire apparaître la part terrain construit et la part construction. C'est une pratique normale qui tient compte du fait que le terrain ne s'amortit pas. Nous obtenons donc un compte "terrain construit" pour un montant d'une valeur brute de 368 945 Euros. Les immobilisations constructions ont diminué d'autant par rapport à l'écriture de l'an dernier avec un montant de 850 253 Euros. La part restante à amortir a également été réduite en proportion.

L'augmentation des installations et agencements pour un montant de 301 366 Euros correspond à divers travaux à hauteur de 2 404 Euros et surtout à la fin des travaux d'agrandissement du mas d'Antibes à hauteur de 298 961 Euros, total amortissable de l'opération. L'amortissement se fera sur 15 ans de manière linéaire. Sachant que les travaux ont été terminés en septembre et que la mise en service a été effective au 1er octobre, nous avons commencé l'amortissement à cette date.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS

Les immobilisations en cours de l'exercice précédent correspondaient aux premières factures concernant la rénovation du mas d'Antibes. Les travaux terminés, la mise en service effectuée, nous n'avons plus d'immobilisations dites en cours

IMMOBILISATIONS MOBILIERES

Poste mobilier inchangé

L'ensemble des matériels et mobilier ont été amortis précédemment.

TITRES IMMOBILISES DES EQUIPES

Les titres immobilisés représentent le compte titres des Equipes, pour un montant de 472 627 Euros qui indique une baisse qui correspond en partie au retrait du placement d'une équipe suite à sa clôture. Cette somme de 22 536 Euros a été attribuée au projet du mas d'Antibes. La différence ensuite s'explique du fait que le compte espèce géré afférant à ce portefeuille est largement provisionné au moment de la clôture de l'exercice en attente de nouvelles opérations financières.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ce sont les dépôts et cautionnements, inchangés.

AVANCES ET ACCOMPTES, CREANCES

Ceci concerne les opérations courantes en cours, fournisseurs débiteurs et pour les créances le règlement attendu de la part de l'association Sainte Geneviève pour les charges de copropriété 2017 des studios de Montrouge ainsi qu'un remboursement de taxes sur salaires.

PORTEFEUILLE

Le portefeuille est constitué des titres Fédération pour 689 718 Euros en augmentation de 62 260 Euros par rapport à l'exercice précédent.

DISPONIBILITES

Le solde des comptes courants Banque Transatlantique est de 177 711 Euros. (Total des soldes bancaires et livrets). En 2016 il était de 403 451 Euros, la différence correspond aux fonds qui avaient été collectés pour Antibes et ont été utilisés pour la réalisation du projet.

Le solde des comptes Equipes Banque Transatlantique est de 85 448 Euros.

Le solde de la caisse s'élève à 326 Euros.

Le total des soldes bancaires des conseillères nationales en charge de régions s'établit à 30 637 Euros au 31 décembre 2017.

Suite à la mise en place sur notre site internet www.equipes-saint-vincent.com d'un bouton de don en ligne PayPal, le solde de ce compte au 31 décembre 2017 s'élève à 6 179 Euros.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ces charges sont relatives à des dépenses facturées et payées en 2017 mais concernant l'année 2018 pour un montant de 1 856 Euros.

PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS SANS DROITS DE REPRISE

Suite à la décision en 2016 d'affecter en Fonds associatifs sans droit de reprise la majeure partie des legs anciens figurant en subvention d'investissement sur biens non renouvelables, le reliquat de ces legs à valeur de 158 408 Euros a été remonté à son tour en Fonds associatif qui s'élève en augmentation à 1 506 772 Euros.

REPORT A NOUVEAU

Le report à nouveau 2017, somme du report à nouveau 2016 et du résultat de l'exercice 2016, tous deux déficitaires, a été minoré du fait de la reprise sur amortissements des terrains pour un montant de 220 254 Euros, conséquence de la séparation des immobilisations entre terrains et bâti et s'élève donc à -290 068 Euros.

RESULTAT DE L'EXERCICE

On constate un résultat déficitaire de l'exercice 2017 de -47 875 Euros.

LEGS

Le compte legs a été soldé comme vu précédemment et affecté en fonds propres.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour retraite est actualisée en fonction des droits acquis au cours de l'année 2017 par les salariés et complétée des charges sociales conformément à la législation.

Par contre, les provisions historiques annuelles en vue du congrès ont été supprimées suite aux recommandations de notre commissaire aux comptes et à partir du principe que l'on ne constitue pas de réserves pour projet associatif à partir de résultats déficitaires. Le montant des provisions antérieures de 66 000 Euros a été affecté au compte de résultat en reprise.

FONDS DEDIES SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Le fonds dédié constitué en vue de la rénovation du mas d'Antibes a été transformé en subvention d'investissement pour l'ensemble des produits exceptionnels reçus à ce titre et des fonds propres affectés au projet, soit 298 961 Euros. La somme inscrite au bilan tient compte de la déduction faite du montant inscrit en produit au compte de résultat en vue de neutraliser l'impact des amortissements concernant le projet Antibes. Chaque année, cette subvention d'investissement s'inscrira diminuée de la part amortissement de l'année en cours.

DETTES A LONG TERME

Le poste dettes à long terme correspond au compte dépôt Equipes et s'élève à 555 116 Euros avec les intérêts 2017

DETTES A COURT TERME

Ce sont :

Les factures de divers fournisseurs concernant l'exercice 2017 non encore parvenues (7 770 Euros) ainsi qu'un rappel en attente de charges locatives pour les locaux de la Fédération sur les années 2015 et 2016 et des factures en attente pour l'imprimante et l'expert-comptable.

Les charges sociales et fiscales qu'il restait à payer à la fin de l'année 2017 (9 730 Euros)

Le montant total des dettes inclut en particulier le montant d'un legs perçu par la Fédération et à reverser à l'Equipe concernée pour un total de 98 228 Euros.

Les comptes des conseillères nationales Rhône-Alpes et Provence Languedoc inscrits en attente d'être reversés (5 029 Euros) à la nomination d'une conseillère nationale en charge de chaque région.

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Néant.

LE COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

Les charges d'exploitation s'élèvent à 354 564 Euros contre 356 725 Euros en 2016 et 351 723 Euros en 2015, soit une grande stabilité.

ACHATS ET AUTRES ACHATS

Le poste « fournitures de bureau » est en hausse par rapport à l'année précédente à 10 875 Euros. Ceci est lié aux commandes d'objets de communication pour les 400 ans.

Au poste « Indemnités d'occupation » figurent les loyers de la Fédération en baisse suite à la régularisation des charges dues pour les locaux de la rue de Sèvres.

Figurent également à ce poste les charges de copropriété des locaux appartenant à la Fédération sur tout le territoire et mis au service de notre mission.

Le poste « Locations mobilières » comprend la location du photocopieur, des machines à affranchir. Y figure également cette année l'hébergement des boîtes messagerie Bayard ce qui explique l'augmentation par rapport à l'an dernier.

Le poste « Entretien et réparation » correspond à une facture pour Antibes suite à un sinistre sur le chantier.

Primes d'assurances constantes responsabilité civile Fédération et dommages et biens Montrouge, chantier d'Antibes et St Nazaire.

Abonnements/documentations dont La Croix et Dalloz.

SERVICES EXTERIEURS

Le poste « communication, publications, relations publiques » comprend, entre autres, les dépenses régulières liées à la Revue, au bulletin « Relation », et à l'impression des cartes de vœux et autres documents. Cette année il comprend également la refonte du site internet et des dépenses exceptionnelles de communication autour des 400 ans, d'où une sensible augmentation en 2017 pour un total de 24 564 Euros.

Les frais liés à l'animation du réseau en 2017 sont en hausse notable (+ 7 500 Euros) en grande partie suite aux 400 ans et à l'augmentation des participations aux CA et à l'AG.

Les frais pour la célébration des 400 ans de notre mouvement s'élèvent à 24 310 Euros pour 2017 sachant que par ailleurs d'autres frais liés à cet événement ont été répercutés sur d'autres comptes tels que la communication et l'achat de petit matériel entre autres.

Les frais de représentation comprennent les frais du bridge organisé par la Fédération pour une opération de fundraising, les étrennes et surtout la participation à l'assemblée AIC à Chatillon sur Chalaronne et au Symposium de la Famille Vincentienne à Rome en présence du Pape François.

Les frais de formation sont en légère baisse alors que nous avons eu un plus grand nombre de formations sur tout le territoire. La chargée de mission formation veille au choix des prestataires et des salles afin d'optimiser les coûts.

Malgré l'inflation des envois à l'occasion des 400 ans, les frais de poste et télécommunications sont restés constants et nous utilisons les envois dématérialisés dès que cela est possible.

Les frais divers de banque sont stables par rapport à l'année précédente où ils avaient été renégociés.

Au poste « Honoraires », figurent les honoraires liés aux missions de l'Expert-Comptable et du Commissaire aux Comptes auxquels s'ajoutent les honoraires réglés à l'architecte (14 390 Euros) dans le cadre du projet d'Antibes.

Les cotisations comprennent les cotisations de la Fédération à 4 organismes (France Bénévolat, Nexem, IDEAS et Famille Vincentienne) pour un montant de 840 Euros. Elles comprennent également les cotisations à l'AIC (4 824 Euros) en augmentation suite à celle de la cotisation individuelle de 1 Euro par adhérente, ainsi que les cotisations régionales des équipes reversées en 2017 pour un montant de 4 425 Euros en baisse.

IMPOTS ET TAXES

A ce compte, figurent les taxes foncières des locaux dont la Fédération est propriétaire, en hausse à nouveau de 2 % par rapport à 2016 contre 3% les années précédentes. Egalement la taxe employeur pour la formation continue qui a diminué.

APPOINTEMENTS

La Fédération en 2017 a employé une salariée à temps partiel 4/5^{ème} en CDI. L'autre salariée CDI était en congé formation continue et a donné sa démission à l'issue de cette formation en août. Entre temps nous avons recruté une salariée à temps partiel en CDD pour pallier à cette absence. Celle-ci a choisi d'interrompre son contrat en avril en lien avec le fait qu'elle était enceinte.

Nous avons donc fonctionné pendant plusieurs mois avec une seule salariée et avons recruté en décembre une nouvelle salariée en temps partiel 4/5^{ème} en CDI pour revenir à un effectif de deux 4/5^{ème}.

Par ailleurs, la Fédération emploie également une femme de ménage 3 heures par semaine.

Le montant total des salaires et traitements a baissé par rapport à l'année dernière d'autant que nous avons eu un réajustement rétroactif.

Les charges sociales ont également diminué dans la même proportion.

AMORTISSEMENTS :

Du fait du changement de répartition entre bâti et construction dans les immobilisations corporelles, les dotations aux amortissements ont baissé pour un montant total de 64 158 Euros.

PROVISIONS

Suite aux recommandations du commissaire aux comptes nous n'inscrivons plus de provisions, même pour les retraites car nous avons trop provisionné.

RESULTAT CONSEILLERES REGIONALES

Le résultat des comptes des conseillères régionales c'est-à-dire la différence entre les dotations reçues et les dépenses fait apparaître en 2017 un déficit de 3 218 Euros.

CHARGES EXCEPTIONNELLES

A ce poste figurent pour 2017 les aides financières aux équipes réparties de la façon suivante :

- Reversement des dons aux Equipes ayant fait une demande via le Bulletin Relation 57 pour un montant de 5 978 Euros et à l'AIC de 3 117 Euros pour la Syrie et l'Ukraine.
- Figure également, suite à deux legs perçus par la Fédération en tant qu'association RUP au nom de deux Equipes, le montant de 124 426 Euros à leur reverser une fois retenus les 10% conformément à nos accords.
- Et enfin l'impôt sur les sociétés des organismes sans but lucratif pour une valeur de 506 Euros.

Les « Engagements à réaliser » est la somme des dons reçus et fonds affectés en 2017 pour Antibes. Additionnée à la somme de l'an dernier qui figurait en « fonds dédiés » on obtient le total de la subvention d'investissement dédiée à la rénovation d'Antibes. Elle apparait au bilan en passif et correspond au montant immobilisé des travaux effectués pour cette même somme et inscrits à l'actif.

EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les heures de bénévolat du Bureau et du Conseil d'Administration de la Fédération s'élèvent à 8925 heures. Elles sont valorisées à 3 fois le SMIC chargé pour un montant total de 391 986 Euros.

Le poste mise à disposition gratuite des biens et prestations s'élève à 234 010 Euros soit 82 810 Euros de prestations de formation effectuées par les membres du bureau (637 heures à 130 € l'heure) et 151 200 Euros de mise à disposition gratuite de locaux appartenant à la Fédération, ainsi que des dons en nature sous forme d'abandon de frais de 1 182 Euros.

Le total des contributions s'élève donc à 627 178 Euros.

PRODUITS

PARTICIPATIONS RECUES

Ceci correspond aux participations :

- des bénévoles lors des formations et animations au titre des repas
- des équipes hébergées dans des locaux appartenant à la Fédération,
- de l'Association Ste Geneviève pour les studios de Montrouge qui accueillent des personnes en réinsertion selon les accords passés avec eux et dans le cadre de notre mission sociale
- aux documents ou objets publicitaires vendus à prix coûtant au secrétariat de la Fédération,

SUBVENTIONS

La Fédération a reçu 74 331 € au titre de la convention pluriannuelle 2016-2019 signée en 2016 avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale dépendant du Ministère de l'égalité des territoires et du logement.

AUTRES PRODUITS

Les cotisations en légère hausse par rapport à 2016 et abonnements, en baisse.

Suite à la suppression des provisions pour charges en prévision du congrès et des 400 ans, leur reprise s'inscrit ici pour un montant de 66 000 Euros, de même nous bénéficions d'une reprise sur provisions des retraites d'un montant de 2 279 Euros.

Apparaît ici l'indemnité versée pour le sinistre intervenu sur le chantier Antibes ainsi que l'aide à l'embauche concernant le CDD sur 2016 et 2017.

Enfin, suite au contrat concernant la formation continue de notre salariée, l'organisme Uniformation nous a reversé une partie des salaires que nous continuions à lui verser pour un montant de 9 842 Euros.

PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers correspondent aux revenus pour l'année 2017 du Livret A et des placements de la Fédération, soit un total de 9 935 Euros, en baisse par rapport à 2016. Il est à noter que nous avons diversifié ce portefeuille obligataire et monétaire à hauteur de maximum 20% en actions comme cela est préconisé aujourd'hui dans le secteur associatif afin d'obtenir un meilleur rendement tout en minimisant les risques.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ce poste comprend essentiellement l'ensemble des dons encaissés par la Fédération :

Le poste "Dons Fédération" pour un montant de 199 292 Euros comprend

- Deux legs perçus (149 363 Euros) et à reverser en grande partie,
- Les dons de deux fondations qui nous ont accompagnées cette année l'une très fidèle pour la formation à hauteur de 15 000 Euros et l'autre pour notre événement 400 ans à hauteur de 10 000 Euros.
- Un don de 2 000 Euros de la Mutuelle St Christophe pour les 400 ans
- Le résultat de l'opération théâtre pour 2 011 Euros
- Le solde de 1 858 Euros suite à clôture d'Equipe
- Et tous les dons manuels reçus tant par chèque que par notre bouton de don en ligne sur notre site internet

Les Dons Antibes pour un montant de 81 412 Euros comme suit :

- Les dons des Fondations Monoprix, Caritas et la Trésorerie d'Antibes (ville d'Antibes) s'élèvent à 54 000 Euros
- Un don exceptionnel de 14 596 Euros
- Les dons manuels tant par chèques que par Helloasso, site de crowdfunding

Les « Participations des Equipes pour le projet Antibes (44 534 Euros) et pour le fonctionnement de la Fédération (6 769 Euros)» pour un total de 51 303 Euros.

La solidarité au sein du mouvement est à souligner. A noter que le solde de l'Equipe de St Honoré d'Eylau a été reversé pour Antibes pour un montant de 22 536 Euros.

Les dons reçus pour le compte des Equipes par le biais du Bulletin Relation s'inscrivent pour 6 740 Euros.

Autre produit exceptionnel, le reliquat de la répartition sur plusieurs années d'un remboursement d'assurance de 1 159 Euros.

La subvention d'investissement virée au compte de résultat : c'est la somme déduite des « Autres fonds associatifs », « Subvention d'investissement sur fonds non renouvelables » inscrite au bilan, et ce, afin de neutraliser l'impact de l'amortissement des travaux d'Antibes au titre de l'exercice 2017, à savoir depuis l'inauguration, donc octobre.

CONCLUSION

2017 affiche un résultat d'exploitation déficitaire de 47 875 Euros malgré une gestion serrée et la reprise des provisions antérieures.

Les principes du paiement d'un loyer de la part des Equipes occupant des locaux appartenant à la Fédération, doit être étendu à l'ensemble des propriétés de la Fédération.

Au regard de l'analyse de la situation l'objectif est maintenant d'augmenter les produits exceptionnels. Nous avons engagé une politique active pour développer notre fichier donateurs par l'intermédiaire de la communication digitale afin d'augmenter le poste « Dons Fédération ».

Point très positif pour cette année, nous avons largement augmenté la valeur de notre fonds associatif inscrit au bilan au cours des deux derniers exercices par la remontée des legs en fonds propres et la reprise des investissements concernant les terrains. Ceci nous donne une certaine quiétude pour les années à venir et améliore notre image de manière très positive.

Par ailleurs, notre patrimoine immobilier s'est accru suite à l'agrandissement du foyer d'accueil d'Antibes.

L'année 2017 aura été une très belle réussite puisque nous avons fait face à la réalisation de notre projet Antibes avec succès et à la magnifique célébration des 400 ans de notre association. Ces deux événements forts ont été financés grâce aux efforts de toutes nos adhérentes, au travail du bureau et de notre chargée de mission financements ainsi que de tous ceux qui nous accompagnent, particuliers ou fondations.

▪	<i>Total des Produits</i>	<i>572 473 Euros</i>
▪	<i>Total des Charges</i>	<i>620 348 Euros</i>
▪	<i>Déficit</i>	<i>47 875 Euros</i>

2. Evolution prévisible :

Cf. budget 2018

3. Evénements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement de ce rapport :

Néant

4. Activités de la Fédération en matière de recherche et développement :

Néant

5. Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues :

Néant

6. Proposition d'affectation du résultat :

Nous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, à savoir -47 875 Euros au poste de Report à Nouveau.